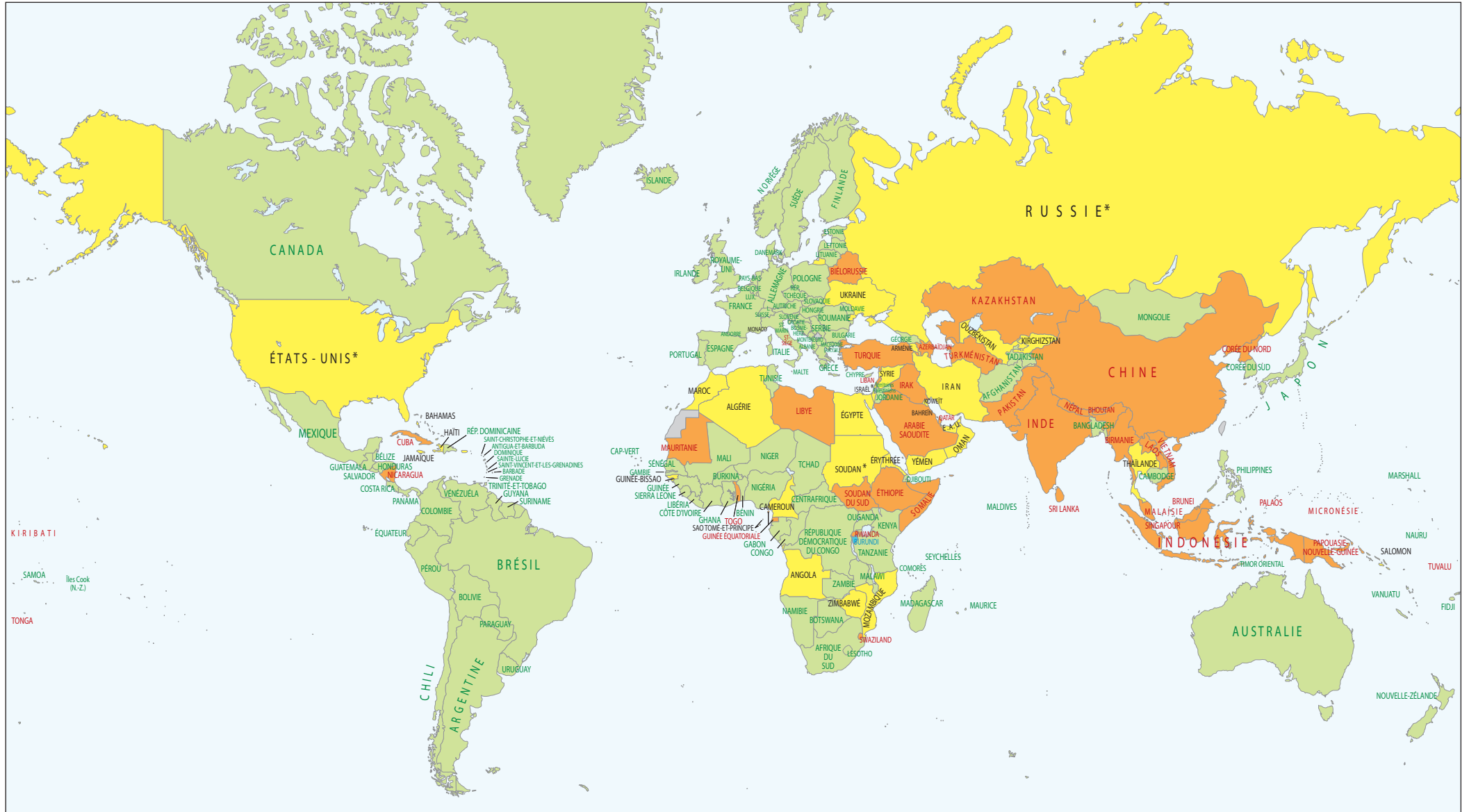


STATUT DE ROME DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

ÉTATS PARTIES EN 2018



Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © 9 juillet 2018

BRÉSIL
État partie au Statut de Rome de la cour pénale internationale

BURUNDI
État partie au statut de Rome s'étant retiré

IRAN
ÉTATS - UNIS*
État signataire du Statut de Rome sans l'avoir ratifié
État qui ont ensuite écrit au SGNU pour indiquer qu'ils n'entendaient pas ratifier et qu'ils n'étaient donc liés par aucune obligation

CHINE
État non signataire du Statut de Rome